

APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT 2025

Appel à projets dans le cadre du programme d'action pluriannuel (2022-2026)
destiné aux créateur·ices en Belgique

MOTS CLÉS :

Co-création, diversité culturelle, créations artistiques contemporaines, collaborations.

Date de sortie de l'appel : **29 octobre 2025**

Date limite de soumission des candidatures : **23 novembre 2025**

Localité ciblée : **Belgique**

Contents

2

| | |
|--|---|
| Contexte et Objectifs..... | 3 |
| 1. Thème de l'appel 2025 – Métamorphoses et extraction de la matière | 4 |
| 2. Objectifs | 5 |
| 3. Montant de la subvention | 5 |
| 4. Conditions de recevabilité | 5 |
| 5. Critères de sélection (liste non-exhaustive)..... | 6 |
| 6. Traitement des propositions | 6 |
| 7. Constitution du dossier | 7 |

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Africalia

Africalia est une asbl promouvant le développement humain durable par un soutien aux cultures et aux arts africains contemporains. Africalia soutient dans cette optique des opérateurs culturels africains de la société civile qui mènent des activités et des projets, initiés en Afrique, dans de multiples disciplines : de l'audiovisuel à la littérature et des arts de la scène aux arts visuels. Africalia soutient le développement du secteur culturel et promeut la visibilité des artistes africain-e-s et afrodescendant-e-s. Fidèle à sa devise « Creativity is life », Africalia œuvre pour la reconnaissance de l'art et de la culture comme des moteurs essentiels du développement humain durable.

Dans le cadre de son programme d'action pluriannuel (2022-2026), Africalia met en œuvre un volet portant sur l'Education à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire (ECMS) en Belgique. L'ECMS a pour objectif d'inciter les citoyens à oser réinventer notre société en stimulant l'inclusion sociale et en renforçant l'interdépendance qui existe entre les humains et la planète. Le programme ECMS d'Africalia vise à amener les citoyens à mieux comprendre, analyser et critiquer leur environnement de manière artistique et créative.

Le programme Belgique d'Africalia vise à soutenir, à accompagner et à encourager les processus de décolonisation dans l'art et la culture dans le but de promouvoir une société plurielle et inclusive. Le programme porte son attention sur plusieurs enjeux décoloniaux du secteur notamment celui de la mise en avant de créations, d'imaginaires et de récits qui partent du point de vue des diasporas d'Afrique Sub-Saharienne et de leurs expériences. Un autre enjeu du programme concerne la représentation de ces mêmes diasporas dans les institutions culturelles. C'est un enjeu qui concerne aussi bien leur insertion dans l'emploi, leur représentation dans les programmations que les liens structurels entre institutions et diasporas africaines ; un enjeu qui, concrètement, donne lieu à des partenariats innovants.

Afin de pousser les citoyens à devenir des acteurs de changements, l'organisation désire faire appel à des artistes, toutes disciplines confondues, qui veulent s'investir dans cette démarche. Les propositions artistiques sélectionnées ont pour vocation de devenir des outils de sensibilisation au rôle des arts et de la culture pour aborder les enjeux mondiaux de façon créative et artistique. Ici, comme partout ailleurs, la créativité est un terreau fertile pour l'imagination, la libération et la réinvention de nos sociétés.

Appel en deux temps

Cette année, l'appel se déploiera en deux temps :

- Un appel à manifestation d'intérêt visant à présélectionner jusqu'à 15 projets. Ceux-ci seront invités à suivre un cycle de formation de quatre modules (une fois 4 heures) afin d'affiner leur proposition aussi bien dans la forme que dans le fond.
- Un appel à proposition restreint, où seuls les 15 projets présélectionnés pourront participer.

1. THÈME DE L'APPEL 2025 – MÉTAMORPHOSES ET EXTRACTION DE LA MATIÈRE

4

La matière n'est pas un simple support, mais une histoire en mouvement.

Dans l'art, le choix d'un matériau n'est jamais neutre. Il engage une vision du monde, une éthique de production et une relation au vivant. Des pigments préhistoriques aux data numériques, les artistes n'ont cessé de repousser les limites de ce qui peut constituer une œuvre et l'histoire de l'art se révèle être une archéologie des matériaux. Ainsi, depuis la Renaissance, où les pigments précieux voyageaient déjà sur les routes coloniales, tels que le lapis-lazuli afghan ou le carmin mexicain, jusqu'à nos dépendances extractives contemporaines, se dessine une géopolitique complexe de la création.

La matière, qu'elle soit minérale, végétale, organique ou synthétique, est au cœur des défis contemporains. Son extraction, sa transformation et son exploitation interrogent notre rapport au vivant, aux territoires et aux héritages coloniaux. L'art contemporain vit un paradoxe profond : tout en célébrant les matériaux recyclés, il reste structurellement dépendant des mines de lithium congolais, des résines epoxy pétrochimiques, des terres rares contenues dans les écrans LCD, et d'un système globalisé de transport des œuvres. Cette contradiction s'inscrit dans ce que les théoriciens des Nouveaux Matérialismes nomment le "tournant matériel" des pensées critiques. Ils nous invitent à considérer la vitalité propre des substances, à appréhender les écosystèmes-matières comme des assemblages complexes de temps géologiques, d'exploitation humaine et de potentiels techniques, et à décoloniser notre rapport aux matériaux : le caoutchouc n'étant alors plus simplement un produit, mais le sang même de l'Amazonie. La matière raconte ainsi une histoire de pouvoir, de violence mais aussi de résilience. Les Nouveaux Matérialistes nous invitent également à remettre en question l'idée selon laquelle l'esprit domine la matière, mais plutôt envisager l'idée que l'esprit sont "formés et influencés par les matériaux physiques avec lesquels nous travaillons et qui nous entourent." ¹ Cela rejoint la pensée de Valentin-Yves Mudimbe qui alerte sur le fait que ce sont des relations complexes entre environnement humain et environnement physique qui déterminent la condition des vies africaines, en ajoutant que si notre environnement est entièrement affecté par le colonialisme, les artistes sont les mieux placés pour saisir les matérialités et les remodeler à la faveur de nouveaux futurs et de nouvelles écologies ².

Face à ce constat, cet appel cherche des œuvres qui assument leur matérialité conflictuelle, où le matériau est à la fois la ressource et le message. Cet appel invite les artistes à considérer la transformation de la matière comme un acte à la fois esthétique, éthique et politique. Nous invitons ainsi les artistes à explorer la matière dans toutes ses dimensions : physique, symbolique, sensible ou poétique. Qu'elle soit brute, transformée, éphémère ou durable, la matière peut être un médium, une inspiration ou même un sujet à part entière. Les artistes sont encouragés à interroger ses propriétés (texture, densité, fragilité, malléabilité), ses mutations (érosion, fusion, recyclage) ou encore ses représentations et usages culturels et scientifiques.

¹ Clélia Barbut, « Les Nouveaux matérialismes », Critique d'art, 54 | 2020, 74-88.

² V. Y. Mudimbe, *The Invention of Africa: Gnosis, Philosophy, and the Order of Knowledge* (Bloomington: Indiana University Press, 1993), 284.

2. OBJECTIFS

- Les propositions sélectionnées ont pour vocation d'amener une réflexion sur les *métamorphoses et extraction de la matière*, tel qu'introduit au [point 1](#) (thème).
- Les propositions devront être le résultat d'une collaboration entre un ou plusieurs artiste(s) et une structure porteuse du projet, et susciter la rencontre de différentes disciplines artistiques. Dans le but de soutenir et/ou développer des ponts entre des opérateurs culturels et artistes de différentes disciplines.
- Les propositions initiées dans un esprit de partenariat et de co-création seront favorisées.
- Les propositions mettront en valeur les expressions actuelles d'artistes originaires d'Afrique subsaharienne et de ses diasporas.

3. MONTANT DE LA SUBVENTION

Dans le cadre du présent appel à manifestation, Africalia présélectionnera 15 projets maximum pour une trajectoire de formation de quatre modules en présentiel. Les porteurs.euses présélectionné.e.s seront ainsi accompagnés lors de rencontres avec des expert.e.s et coachs à Bruxelles pour affiner leur proposition. Une seule demande de cofinancement peut être soumise par appel et par candidat. Les porteurs.euses de proposition présélectionné.e.s sont tenus de participer à au moins 80% des rencontres prévues dans le cycle de préparation à l'appel à proposition restreint afin d'être éligible pour la seconde phase.

A l'issue de ce cycle, un appel à proposition restreint sera lancé à destination des 15 projets présélectionnés. Six projets seront sélectionnés et bénéficieront d'un soutien financier compris entre 5 000 € et 15 000 € par proposition, couvrant jusqu'à 80 % du budget total du projet.

4. CONDITIONS DE RECEVABILITÉ

Conditions liées au porteur de projet : Qui peut déposer une proposition ?

Les personnes morales de droit belge (asbl, collectifs d'artistes ou autres structures culturelles, sociétés privées du type société de production) dont le siège est établi en Belgique et menant une action régulière dans le secteur de la culture, des arts et de la création.

Les artistes individuels, pour autant qu'ils/elles travaillent en partenariat avec une association/organisation culturelle établie en Belgique qui en assume la responsabilité légale et qui s'engage à mener le projet à bonne fin.

- Le montage financier prévisionnel (en nature ou numéraire) devra obligatoirement associer au moins un partenaire, s'il s'agit d'une proposition portée par un individu, en partenariat avec une structure établie. L'ensemble des ressources sont liées à l'atteinte du résultat du présent appel.
- Chaque porteur de projet initiateur de proposition doit pouvoir démontrer une expérience d'au moins 1 an dans le domaine qu'il souhaite développer.

Conditions liées au projet : Quelles sont les conditions pour déposer une proposition ?

- Les propositions doivent s'inscrire dans le cadre du préambule du présent document et contribuer de façon effective aux objectifs cités au point 3.
- Les propositions doivent être localisées et opérationnalisées en Belgique.
- Les propositions doivent être issues d'un ou plusieurs domaines artistiques parmi les suivants : arts plastiques, arts appliqués, arts de la scène, littérature, poésie, arts urbains, art numérique, médias culturels, audiovisuel, musique...
- Les propositions doivent comprendre une ou plusieurs formes artistiques parmi les suivantes : expositions (itinérantes ou non), vidéos, représentations théâtrales et/ou de danse, performance ou installation dans l'espace public, écriture (également online) ... et toute autre forme innovante. La période de mise en œuvre de la proposition doit être comprise entre mars 2026 et novembre 2026. La durée du projet présenté est de 1 jour minimum à 9 mois maximum.

5. CRITÈRES DE SÉLECTION (LISTE NON-EXHAUSTIVE)

- Innovation du langage artistique: la proposition sera innovante au niveau du processus de création et dans la façon dont les thèmes sont abordés.
- Cohérence avec les objectifs et la thématique de l'appel.
- Durabilité et impact: description des publics cibles ainsi que des objectifs de changement visés et les retombées attendues auprès des publics cibles.
- Pertinence: la contribution aux objectifs explicités au point 2, aux priorités de l'ECMS, au thème et l'ancrage dans le contexte belge sont suffisamment explicites.

6. TRAITEMENT DES PROPOSITIONS

- Les propositions sont examinées et évaluées par un comité de sélection mis en place par Africalia.
- Une notification sera envoyée uniquement aux candidatures retenues.
- Les dossiers non-complets ne seront pas examinés.

Calendrier indicatif :

| | |
|-----------------|--|
| 29 octobre 2025 | Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt |
|-----------------|--|

| | |
|---------------------------|---|
| 6 novembre 2025 | Séance de questions-réponses en ligne |
| 23 novembre 2025 | Clôture de l'appel |
| 12 décembre 2025 | Publication des résultats sur le site web d'Africalia www.africalia.be Les lauréats seront informés de leur sélection par e-mail. Attention : seuls les lauréats seront contactés ! |
| Janvier 2026 | Cycle de formation pour les pré-sélectionnés |
| 30 janvier 2026 | Appel à proposition restreint |
| Mars 2026 | Publication sur le site web d'Africalia. |
| Mars 2026 | Signature des contrats |
| Mars 2026 – novembre 2026 | Mise en œuvre du projet |

7. CONSTITUTION DU DOSSIER

Les dossiers doivent être complets au moment de leur introduction : les demandes incomplètes ne seront pas examinées. Il ne sera fait aucun rappel pour les dossiers incomplets. Les annexes doivent être répertoriées comme mentionné ci-dessous.

Les demandes doivent être complétées en français ou en néerlandais.

Les dossiers devront comporter :

Pour ce qui est des propositions soumises :

- Le questionnaire de candidature correctement complété
- Présentation détaillée de la proposition en précisant les objectifs spécifiques (ce qui doit être réalisé, pour quelles raisons, de quelle manière, par qui et pour qui), les activités prévues (mentionner pour chaque activité la description, les publics ciblés et les moyens mis en œuvre pour la diffusion du projet auprès de ces publics, les partenariats, les résultats attendus) et une description montrant avec précision comment la proposition mettra en œuvre une ou plusieurs des objectifs citées au [point 2](#) et sera une interprétation du thème présenté (Métamorphoses et extraction de la matière) au [point 1](#). Une vidéo de présentation de maximum 5 minutes peut être jointe au dossier mais elle ne remplace pas la présentation écrite.
- Les lettres d'intention ou les accords de coopération/partenariat si possible et s'ils existent.

Pour ce qui est de l'organisation :

8

- Une copie de la publication officielle des statuts de l'association.
- Le curriculum vitae détaillé des personnes introduisant la demande.
- L'attestation bancaire de l'organisation porteuse de projet mentionnant clairement les données suivantes : n° de compte (sous structure IBAN si disponible), le titulaire du compte, nom de la banque, adresse de la banque et son code SWIFT ou BIC.

Pour répondre à cet appel à manifestation d'intérêt, veuillez envoyer votre dossier de candidature complet à africalia@africalia.be **pour le 23 novembre 2025 à 23h59 au plus tard**. Toute candidature reçue après cette date ne sera pas considérée.

Pour toute information ou question, veuillez nous contacter, uniquement par courriel, à l'adresse africalia@africalia.be **au plus tard le 18 novembre 2025** avec en objet du mail : « Appel à manifestation d'intérêt Belgique 2025 ». Au-delà de cette date, nous ne pouvons garantir de répondre à votre question.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Africalia s'engage à mettre en œuvre les mesures techniques et d'organisation appropriées pour protéger vos données à caractère personnel contre notamment l'altération, la diffusion ou l'accès non autorisé, et pour préserver leur totale confidentialité.